

Ploeneg

#14
Janvier
2024

Le magazine de la commune de **Plouhinec**

Environnement

Le tri de vos biodéchets



ÉVÉNEMENT

**Retour sur la tempête
CIARAN**

VIE ASSOCIATIVE

Zoom sur : Mascaret



Sommaire



4

Événement

Retour sur la tempête CIARAN

6

Culture-Patrimoine

**Exposition collective d'art en mairie
Le Goyen en lumières - 3^{ème} édition**

7

Associations

Zoom sur : Mascaret

Environnement :

**Le tri de vos
biodéchets en Cap
Sizun**



10

Travaux

Le Pôle technique en quelques chiffres

11

Ressources Humaines

**Interview du responsable des services
techniques**

12

Action sociale

**La tempête CIARAN d'un point de vue
social**

Le Noël des personnes âgées

14

Actus

15

Expressions politiques

16

État civil



Ploeneg

Le magazine de la commune de Plouhinec
Janvier 2024

Directeur de la publication : Yvan Moullec

Coordinatrices de rédaction :

Armelle Streiff Le Bozec - Laureen Hascoët

Conception : Laureen Hascoët

Impression : Imprimerie du Commerce

© Photos : Mairie de Plouhinec - Freepik - Wirestock



**...une année active
et riche sur le plan
des réalisations...**



Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je viens à travers cet édito, vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2024.

2023, qui vient de se terminer, aura encore été, une année active et riche sur le plan des réalisations : effacement et sécurisation des réseaux sur Poulgoazec, fin des travaux de la nouvelle cale sur le port, attendue depuis plus de 10 ans, et fruit d'une excellente collaboration avec le Syndicat Mixte des Ports de Pêches et Plaisances, création du nouveau parking près des feux à Trébeuzec, et bien d'autres encore.

Place désormais à 2024, qui verra notamment se terminer, entre le 8 janvier et le 29 février, les travaux sur la route départementale. Mais aussi, le démarrage du projet de revitalisation du centre-bourg, que nous vous avons présenté dans le précédent magazine ; coup d'envoi au printemps prochain, et réception à la rentrée 2025.

Dans ce magazine, nous ferons également un retour sur la tempête qui a frappé l'ouest de la France début novembre, et donc notre commune également. Un épisode parfois douloureux pour nombre d'entre nous, souvent les plus fragiles. Cette fois encore, la collectivité aura joué son rôle, et je voudrais ici remercier celles et ceux qui se sont mobilisés sans compter pour apporter leur aide et leur soutien.

Encore une fois, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024, à vous et à vos proches.

Prenez soin de vous !

Bien à vous

A galon,

Yvan Moullec
Maire de Plouhinec

Tudoù kaezh eus Ploeneg,

En anv holl izili ar C'huzul-kêr emañ o tont, dre ar pennad-stur-mañ, da hetiiñ ur bloavezh eus ar c'hentañ deoc'h-holl e 2024.

2023, hag a zo o paouez echuiñ, a oa bet ur bloavezh oberiant ha puilh c'hoazh war dachenn al labourioù kaset da benn : lemel ha suraat ar rouedadoù e Poulgwazeg, dibenn al labourioù e kal nevez ar porzh, hag a oamp o c'hortoz ouzhpenn 10 vloaz zo, ha frouezh ur c'henlabour a-feson gant Sindikad Kemmesk ar Porzhioù pesketa ha bageal, krouidigezh ar parklec'h nevez e-kichen ar gouleier e Trevezog, ha kalz a draoù all c'hoazh.

Plas bremañ da 2024, ma vo gwelet al labourioù oc'h echuiñ war an hent-departamant etre an 8 a viz Genver hag an 29 a viz C'hwevrer. Hag ivez al lañs roet d'ar raktres da advuhezekaad kreiz ar vourc'h, hor boa kinniget deoc'h er magazin kent, taol-kregiñ en nevezamzer a zeu, ha degemer e distro-skol 2025.

Er magazin-mañ e taolimp ur sell war-dreñv ouzh ar gorventenn he doa reuziet Kornôg Frañs e deroù miz Du, ha gant-se hor c'humun ivez. Ur mare poanuis a-wechoù evit kalz a dud en hon touez, ar re vreskañ alies. Ar wech-mañ c'hoazh e oa bet ar strollegezh o c'hoari he roll, ha faotañ a rafe din lavaret trugarez d'an holl dud o doa roet bec'h hep kontañ evit degas sikour ha reiñ harp.

Ur wech c'hoazh, hetiiñ a ran ur bloavezh eus ar c'hentañ deoc'h ha d'ho tud-nes e 2024.

En em ziwallit !

A galon ganeoc'h

Yvan Moullec
Maer Ploeneg



Retour sur la tempête CIARAN

On nous avait pourtant prévenu depuis quelques jours ; néanmoins elle est bien arrivée au cours de la nuit du 1 au 2 novembre.

La tempête Ciaran était là avec des vents plus violents qu'annoncés (pointes à 207 Km/h en Cap Sizun).

Au matin c'était la désolation avec de nombreux arbres tombés à terre entraînant la chute de câbles électriques ou téléphoniques privant ainsi 900 habitations, soit près d'un foyer sur deux, en électricité. Heureusement nous n'avons déploré aucun blessé sur la commune. En de nombreux endroits ce n'étaient que des enchevêtrements d'arbres et de câbles électriques et des dégâts parfois très importants chez les particuliers. Quelques bâtiments communaux ont également souffert.

Situation au 2 novembre

Dès le jeudi matin, une cellule de crise s'est mise en place comprenant quelques élus et agents des services de la mairie pour en premier lieu établir un bilan le plus exhaustif possible de la situation sur toute la commune et voir quelle aide nous pouvions apporter à nos concitoyens. Un plan d'action a été établi le jeudi soir avec **2 objectifs**.

Le premier a été de mettre en place un dispositif d'accueil, d'écoute de

nos administrés pour recevoir leurs doléances et la salle du Conseil Municipal a été mise à leur disposition pour des recharges de téléphone. Par la suite ce dispositif a été transféré salle Chez Jeanne pour permettre aux personnes de pouvoir réchauffer leurs repas. Les douches des vestiaires du stade ont aussi été mises à disposition.

Le second objectif a été de permettre une circulation normale sur le maximum de rues et routes de la commune, ce qui a pris un certain temps du fait de l'ampleur du chantier et de la présence de fils électriques. Plusieurs entreprises locales nous ont spontanément offert leurs services ce qui représente 120 h de travail. La quote-part des services de la commune est de près de 900 heures.

Relation avec les opérateurs

Les relations avec ENEDIS pour obtenir des informations quant au rétablissement du courant ont été difficiles au début ; à leur décharge, ils ont dû mettre en place une organisation spécifique de grande envergure vu l'ampleur de la tempête. Cela s'est amélioré ensuite avec des numéros d'appel spécifiques pour les communes et l'obtention de correspondants dédiés.

Le premier souci d'ENEDIS sur notre commune a été de stabiliser la ligne principale de 20 000 volts, ce qui a pris plus d'une semaine ; ensuite ils ont pu remettre en marche progressivement les lignes basse tension et enfin seulement les arrivées des usagers ce qui explique le délai de rétablissement

très long dans certains foyers.

Concernant les opérateurs télécoms, cela a été plus long et laborieux, les informations arrivant difficilement, et les pannes plus conséquentes (poteaux cassés ...). Certains réseaux ont été inopérants sur tout le département pendant 3 jours.



Réunion de gestion de crise après la tempête

Intervention des pompiers sur le toit de l'église Saint-Winoc



Et demain ?

La première action est de mettre en place un PCS (plan communal de sauvegarde) qui est un document répertoriant tous les risques pour la commune (tempête, risque chimique (avec ou sans explosion), gros accident de la route ...) et de mettre en face tous les moyens (humains, organisationnels et techniques) pour y faire face. Ce document doit être très détaillé et vérifié tous les ans pour pouvoir être décliné en cas de sinistre.

La seconde action est une prise en compte de l'obligation d'élagage des arbres. Cette obligation existe déjà dans le cadre de proximité de fils électriques et téléphoniques et nous allons l'étendre si débordement sur la voie publique. L'obligation d'élagage

va être intégrée au processus de friches actuellement en cours dans la commune ; en clair chacun peut planter et avoir des arbres sur son domaine privé à condition qu'il n'y ait pas de risques de gêne pour son voisin ou l'espace public, ni de risques pour les équipements électriques ou Télécoms.

Exposition collective d'art



L'exposition collective sera la première de la série d'expositions d'art 2024 à la mairie dans la salle du conseil municipal.

Comme annoncé dans le bulletin municipal d'octobre 2023, le thème 2024 choisi par le comité culturel est le **voyage**.

L'exposition se déroulera **du samedi 4 mai 2024 au samedi 1er juin 2024**.

Cette exposition est ouverte à tous : amateurs ou professionnels du Cap-sizun et des alentours.

Différentes pratiques artistiques pourront être exposées : peintures, photos, gravures, sculptures, tissages, broderies, poèmes....etc).

Pour y participer il convient de remplir une fiche d'inscription comportant ses coordonnées et le type d'oeuvre qui sera exposée. Cette fiche à **retourner pour le vendredi 29 mars 2024** est

à votre disposition à l'accueil de la mairie et sur le site de la commune dans la rubrique, loisirs, expos en mairie.

Le dépôt des œuvres se fera le lundi 29 avril 2024 à la mairie dans le bureau des élus du rez de chaussée.

Le vernissage aura lieu le samedi 4 mai à 11h 30 en présence de tous les artistes.

Pour les autres expositions à suivre, le calendrier prévisionnel 2024 est le suivant :

- Samedi 8 juin 2024 au samedi 6 juillet 2024 : Hélène Brusq. Peinture et pochoirs.
- Samedi 13 juillet au samedi 17 août 2024 : attente de réponse.
- Samedi 24 août au samedi 21 septembre 2024 : Elena Herlédan. Peintures à l'huile et acrylique, encre de chine, pastel, aquarelle...

Les expositions sont visibles aux heures d'ouverture de la mairie.

«Le Goyen en lumières»

La commune de Plouhinec s'associe à Audierne pour proposer la troisième édition du « Goyen en Lumières ».

Plouhinec et Audierne continuent leur chemin, afin « d'éblouir ensemble » les habitants du Cap et bien au-delà, durant la période hivernale.

Pour ce faire, la société du Cap Sizun « Dédé Férézou Animations » a imaginé un projet d'envergure et

authentique, sur les rives du port. La grande nouveauté cette année, était le village de Noël sur la place à Audierne.

Un projet né d'une volonté commune de développer l'attractivité hivernale, au cœur d'un territoire qui connaît une fréquentation estivale très forte.

Ce parcours nocturne « Le Goyen en Lumières » a donc été proposé aux nombreux spectateurs, du 15 décembre 2023 au 2 janvier 2024.

Différentes animations étaient également proposées durant cette quinzaine, dont le feu d'artifice du 9 décembre sur les 2 rives du Goyen, dans l'unique but de faire briller les fêtes de fin d'année.





Le bureau : Dominique TALLEC, Roger ANDRE, Michèle BERTHO, Catherine DAPOGNY, Dominique DUVALLET, Christian VERT, Patrig KERNOA. Absent sur la photo : Georges-Henri COTTET.

Zoom sur : Mascaret

Forte de 207 adhérents dont 90 Plouhinécois et une progression de + 25 % en quatre ans, MASCARET est la plus importante association de Plouhinec.

L'association propose aux habitants de Plouhinec et du Cap Sizun de nombreuses activités diverses et variées réparties en 11 ateliers :

Informatique : animateur Norbert RUMIANO

• **Cours d'Italien** : animatrice : Catherine STANCILL

• **Atelier d'Arts plastiques** : animatrice Catherine COTTET

• **Cours d'Anglais, débutants et confirmés** : Michèle BERTHO et Juliette HILL

• **Sophrologie** : Marc LOCARINI

• **Généalogie** : Dominique TALLEC

• **Patrimoine** : Dominique TALLEC

• **Danses Bretonnes** : Jocelyne KEROUEDAN et Jean-Yves BALOIN

• **Echecs** : Roger ANDRE

• **Randonnées pédestres** : Germain GOUDEDRANCHE

• Marche APA, marche adaptée santé bien être sur prescription médicale : Magali KLESSA éducatrice diplômée.

MASCARET aide au nettoyage des plages et participe ainsi à l'obtention du « label Pavillon Bleu » des plages de notre commune.

Ils participent également à l'opération « argent de poche » en nettoyant et en embellissant, avec des jeunes de la commune, les fours à Goémon dispersés sur notre littoral.

Par ailleurs l'atelier patrimoine est impliqué dans le collectif de gestion du Moulin de Tréouzien.

Contact :

mascaret.cap.sizun@gmail.com



Le tri de vos biodéchets en Cap Sizun



Vous avez peut-être entendu parler de la loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire (AGEC) qui donne le coup d'envoi au tri des biodéchets à partir de janvier 2024.

De quoi s'agit-il ? Quels en sont les avantages ? Comment cela se passera-t-il concrètement ?

Pourquoi trier à la source les biodéchets ?

Les biodéchets représentent près de 38 % des déchets des ménages français, soit environ 18 millions de tonnes par an (source Ademe). Jetés dans la poubelle classique, ils sont ensuite incinérés et dégagent donc du CO₂.

Or ces types de déchets sont composés à 90 % d'eau et sont riches en nutriments nécessaires aux plantations : azote, phosphore... Valorisés par le biais du compostage, ils enrichissent la terre et allègent significativement votre poubelle !

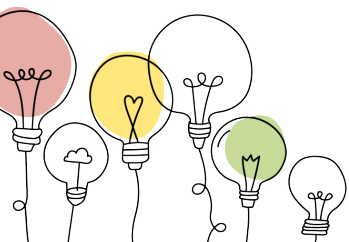
Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Il s'agit d'un déchet biodégradable ou compostable non dangereux. Il est généralement réparti en 3 catégories :

- déchets alimentaires : restes de cuisine et de repas, épluchures, produits périmés ou non consommés...

- déchets végétaux : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes broyés...

- autres déchets organiques non traités : sachets de thé, boîte d'œufs en carton, rouleau essuie-tout/papier toilette, mouchoirs, carton brun coupé en morceaux.



Alors, allez-vous devoir installer un composteur chez vous ?

Pas forcément ! Car le compostage n'est pas obligatoire pour les particuliers.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 10 février 2020 impose uniquement aux collectivités de proposer à leurs habitants une solution pour le tri à la source des biodéchets alimentaires, à partir du 1er janvier 2024.

Cela dit, on ne peut que vous conseiller de composter vos déchets pour produire de la matière organique pour votre potager ou vos plantes d'intérieur tout en limitant l'impact environnemental.



Vos solutions de tri en Cap Sizun

Vous souhaitez faire du compost chez vous ?

Depuis plus de 20 ans, la communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz propose une distribution gratuite (caution de 15 €) de composteurs individuels aux foyers qui en font la demande, ainsi que des ateliers sur le compostage et le jardinage.

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous à l'une des distributions organisées tous les 1^{ers} mardis du mois à 17h30 au centre technique communautaire de Pont-Croix.



Vous avez des questions sur les biodéchets et/ou sur le compostage ?

Le service animations déchets de la communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz, se tient à votre disposition aux coordonnées ci-après :

animation-dechets@cap-sizun.fr

06 34 19 32 53

Vous ne pouvez ou ne souhaitez pas faire du compost chez vous ?

Des solutions collectives à votre disposition !

Dans le courant de l'année 2024, chaque commune du territoire proposera des aires de compostage collectives sur l'espace public et au sein de résidences. Les bacs seront équipés de dispositifs anti-nuisibles.

Les principaux lieux d'implantation sur l'espace public vous seront communiqués ultérieurement. Sachez déjà que vous aurez la possibilité de vous procurer gratuitement un bio-seau pour le transfert cuisine/bacs de compostage de vos biodéchets !

Le compostage partagé, c'est l'affaire de tous !

• Devenez référents de site(s) de compostage partagé(s) !

Chaque site collectif fonctionnera grâce à la participation de chacun : aérer le compost, ajouter du broyat...

Les référents, quant à eux, sont des habitants bénévoles qui ont un rôle de relais de proximité entre les habitants et les services. Ils font vivre le site en distribuant les bio-seaux aux foyers, transmettant les consignes, organisant la distribution du compost mûr...

• Vous souhaitez devenir référent ? La communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz vous forme et vous accompagne !

Contactez-nous à l'adresse animation-dechets@cap-sizun.fr ou au 06 34 19 32 53

Le Pôle technique en quelques chiffres

Les missions du pôle technique consistent dans l'écoute des demandes des administrés, des élus, des entreprises, des administrations, des associations et autres services de la collectivité et la mise en place des actions suivant les moyens à sa disposition. Outre les actions courantes, le pôle pilote également les projets politiques de la mandature (RD784, Centre bourg, Fiabilisation des réseaux ENEDIS, travaux de voirie routière, mise en sécurité du patrimoine, etc.).

Les actes administratifs :

3 services

20 agents

+ de 200
réclamations écrites

+ de 300
arrêtés

près de 300
demandes d'intention de
commencement de travaux

+ de 150
signalements de dépannages sur
réseaux électriques, téléphoniques...

près de 70
signalements et suivi des problèmes
de friches et élagages

Les faits marquants de l'année :

800h de soutien aux
associations

250h certification des numéros
de voirie avec La Poste

1 132h de présence, suite aux tempêtes
CIARAN et DOMINGOS

Les chiffres de l'urbanisme :

46
permis
de construire

182
déclarations
préalables

261
certificats
d'urbanismes

+
264
dossiers traités pour les
autres communes

9 modification
mars n°5 PLU

6 modification
juillet n°6 PLU

15 transfert de l'instruction vers
août l'espace communautaire

Les projets structurants de l'année :

Fiabilisation des réseaux ENEDIS – Poulgoazec

Ce chantier a permis de reprendre à la fois l'éclairage public dans le cadre du schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) et la voirie routière sur les rues Ar Veil, Menez Veil, Dixmude et le parking de l'église Saint-Julien.

Pour ce faire, ont été déployés **2 200 mètres** de réseau basse tension ENEDIS, **4 300 mètres** de réseaux de téléphonie, et la pose de **35 mâts** d'éclairage.

Par ailleurs, **650 mètres** de réseau d'adduction d'eau potable (AEP) ont

été réalisés par le SIE du Goyen et **1 300 mètres** de voirie ont été repris en globalité.

Le coût total s'élève à 1 000 000 € dont 600 000 € pour la voirie routière.

Réhabilitation de la route de la pointe du Raz

Ce chantier démarré en février 2022 et prévu d'être terminé en mars 2024 concerne la réhabilitation de **1 800 mètres** de voirie départementale en agglomération en coordination avec les services d'ENEDIS, du SDEF, du SIE du Goyen, du département et de la Région et a permis la réalisation de :

- **8 500 mètres** de réseau de téléphonie

- **4 500 mètres** de réseau électrique
 - **400 mètres** de bordures de trottoirs et **14 000 m²** d'enrobés
 - **2 000 mètres** de réseau d'éclairage public et la pose de 56 points lumineux
 - **1 200 mètres** de réseaux des eaux pluviales
 - **800 mètres** de réseau d'adduction d'eaux potables (AEP)
 - **4 arrêts de bus** interurbain accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Le coût total s'élève à 4 300 000 € dont 2 430 000 € pour la voirie routière.



Interview :

Dominique LE GOUILL

Responsable des Services Techniques

Rencontre avec Dominique LE GOUILL, le responsable des Services Techniques de la commune.

En quoi consiste ton travail ?

Mon travail s'articule principalement autour de la gestion des équipes sur le terrain : veiller à l'organisation des différentes tâches des équipes, vérification des chantiers réalisés sur la commune, suivi des différents prestataires, suivi des commandes après réalisation des devis, élaboration des plannings pour la semaine, commande de matériels... Un travail riche et diversifié.

Quel a été ton parcours ?

J'ai commencé aux services techniques de la commune de Plouhinec en 2013 en tant que menuisier, métier que j'ai exercé pendant 6 ans, avant de prendre la suite

du dernier Responsable des Services Techniques, depuis maintenant 4 ans.

Passionné depuis tout jeune au métier du bois, après un CAP menuiserie, j'ai obtenu la médaille d'argent du meilleur apprenti.

Mon apprentissage s'est consolidé chez les «Compagnons du devoir», avec la réalisation des agencements de paquebots et de grands magasins de luxe. Petite anecdote : J'ai travaillé sur le bateau du film «Grand Bleu» (Le Deianera).

Après j'ai continué mon parcours dans la menuiserie mais axé sur les monuments historiques et ce durant 22 ans (Cathédrale de Quimper, Château de Trévarez, Parlement de Bretagne à Rennes, etc).

J'ai ensuite postulé à la commune de Plouhinec pour pouvoir profiter d'avantage de mes enfants, car avant je pouvais partir pour plusieurs jours, voire des semaines. Participer pleinement à l'embellissement de ma commune était également une motivation.

En ce qui concerne le patrimoine de

Plouhinec, j'ai réalisé entre autre, les menuiseries au Moulin de Tréouzien, le mobilier du Centre d'Interprétation de Menez Dregan, ainsi que l'agencement des différents bâtiments communaux.

Faut-il posséder certaines qualités pour exercer ton métier ?

Chaque métier nécessite des aptitudes indispensables selon moi. Pour exercer le mien je dirais qu'il faut être minutieux/précis, ordonné, aimer la géométrie, être ingénieux, aimer le calme et pouvoir être polyvalent.

Une journée type sur ton poste ?

Les journées débutent toujours par un débrief avec les chefs d'équipes (voirie, bâtiment et espaces verts). Ensuite j'assiste régulièrement à des réunions sur les projets de la commune et échange avec le Directeur des Services Techniques. Pour le reste de la journée : suivi de chantiers, prises de rendez-vous, prises de décisions sur certaines demandes d'usagers ou d'élus...

BÂTIMENTS
3 agents

VOIRIE
5 agents



ESPACES VERTS
4 agents

Dominique LE GOUILL

La tempête CIARAN d'un point de vue social

Comme vous le savez tous, la tempête Ciaran a fait de nombreux dégâts sur notre commune, sans doute avez-vous été impactés comme la grande majorité des Plouhinecois.

Le CCAS s'est mobilisé en contactant très rapidement toutes les personnes inscrites sur la liste des personnes fragiles ou isolées de la commune. Nous avons joint par téléphone les familles des personnes qui n'ont pas répondu à nos appels, afin de savoir si tout allait bien pour elles, et si une prise en charge

particulière avait été mise en place : électricité, eau, chauffage. Enfin pour les personnes complètement injoignables, (5 personnes) le policier municipal s'est déplacé à leur domicile. Les contacts téléphoniques et physiques ont été appréciés des personnes âgées.

Nous profitons de ce triste événement pour rappeler qu'il est possible et vivement souhaitable de s'inscrire sur cette liste. Il est rappelé que **l'inscription doit se faire obligatoirement par la personne fragile ou isolée de plus de 60 ans, ou par un membre de sa famille, mais en accord avec la personne à inscrire.**

Chaque année nous rappelons dans notre journal municipal, sur le site de la mairie et sur le panneau d'information, l'importance de cette démarche. A cet effet vous

trouvez dans ce journal une fiche d'inscription à compléter et à déposer à l'accueil de la mairie.

La municipalité avait également mis en place un accueil physique afin d'entendre et d'enregistrer les dégâts et problèmes des Plouhinecois, ce qui a mis en évidence des situations médicales particulières de certains Plouhinecois sous assistance respiratoire, téléassurances, défibrillateur sous-cutané, ou autres, inconnues du CCAS. Il serait souhaitable que ces personnes s'inscrivent sur cette liste afin d'être prioritairement contactées dans des situations comparables à celle que nous venons de connaître.

Le Noël des personnes âgées



Colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans

Cette année 375 colis de Noël ont été distribués à domicile, aux personnes de la commune, âgées de plus de 80 ans qui n'ont pas participé au repas des élus et des membres du CCAS. Ces colis sont chaque année, très attendus par nos aînés, et sont accompagnés de sourires et d'échanges d'une grande

convivialité entre élus et personnes âgées.

Goûter de Noël dans les EHPAD

Cette année les EHPAD du Cap-Sizun ont organisé le goûter de Noël pour les personnes âgées de leurs établissements. Ce goûter est une tradition qui malheureusement n'avait pas pu être reconduite en 2020, 2021 et 2022 en raison de l'épidémie de COVID. Le premier goûter a été organisé le mardi 5 décembre

à l'EHPAD de Plouhinec. C'est le sourire aux lèvres que les résidents attendaient ce moment festif, ils ont pu partager café, chocolat chaud, crêpe ou encore gâteau breton avec des élus de la commune qui ont déposé pour chacun d'entre eux un colis de Noël accompagné d'une carte de vœux. Au total 91 colis de Noël ont été distribués aux Plouhinecois vivant (domiciliés) dans les 5 EHPAD du Cap-Sizun.

Fiche d'inscription

Personnes Fragiles ou Isolées

Date : _____	
Nom : _____	Prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____	
Adresse : _____	
Tél. : _____ Port. : _____	
*cocher la case correspondante	
☐ Personne âgée	☐ Personne handicapée
☐ Personne Isolée	
Nom du médecin traitant : _____ Tél. : _____	
Service intervenant à domicile : _____	
Personne à prévenir en cas d'urgence : _____	
Tél. : _____	
Signature de l'intéressé (e)	

En cas d'inscription par une tierce personne, veuillez noter ci-dessous vos coordonnées :

Nom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____	Signature
Tél. : _____ Port. : _____	

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC
Tél : 02 98 70 87 33
Email : annie.auffret@plouhinec.bzh

Communication : Le projet de Centre-bourg

Depuis le début du mois de décembre, vous avez pu (ou allez pouvoir) observer la vitrophanie installée sur les vitres de la mairie. Le but est de vous informer au maximum sur l'avancé du projet phare de la majorité, la **redynamisation du centre-bourg**.

Les informations seront actualisées au fur et à mesure du déroulement du chantier.



Maintenance du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

La maintenance du réseau RTE 63 KVA entre Audierne et Douarnenez sera réalisée par la société Kerné Elagage entre le 08/01 et le 15/07/24 mandatée par le groupe maintenance réseaux de RTE.

Pour toutes informations complémentaires, les référents sont :

- RTE GMR Bretagne Quimper : BODENNEC Éric (06.65.96.77.79)
- BEAUGE Simon (02.98.66.61.08)
- LE BOT Benoît (02.98.66.60.85)



Dates des élections 2024

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Collecte de la banque alimentaire

Cette année 52h de bénévolat ont été comptabilisées pour la collecte alimentaire organisée au magasin Carrefour Market de Plouhinec. 23 h assurés par des élus de la commune, 9 h par des membres du CCAS et 20 h par des bénévoles. Il nous a malheureusement manqué 10 h de bénévolat afin de remplir l'ensemble des créneaux horaires de collecte.

1057.60 Kg de marchandises ont été récoltés cette année au Carrefour Market.



Nouvelles permanences du CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) renforce sa présence physique dans le Cap-Sizun. À partir de janvier 2024, le CLIC proposera des permanences le mardi matin dans quatre communes du Cap-Sizun. **Concernant Plouhinec les permanences auront lieu le dernier mardi de chaque mois.**

Le Centre Local d'Information et de Coordination est un guichet d'accueil de proximité où les personnes de plus de 60 ans et leur entourage peuvent trouver des réponses aux questions liées au vieillissement et à l'accès aux droits :

- S'informer sur les dispositifs existants (aide à domicile, aides financières, structures d'hébergement).
- Être accompagné pour constituer un dossier (Allocation Personnalisée d'Autonomie, caisses de retraite, MDPH, etc).
- Être conseillé et orienté.

Contact

Du lundi au vendredi, 9h -12h30 et 13h30 -17h (sauf le mardi matin, permanence dans le Cap-Sizun)

6 Place du Bicentenaire, Douarnenez

02 98 11 17 35

clic.douarnenez@wanadoo.fr

Permanence sur RDV le jeudi après-midi à l'Espace France services à Audierne.

Nouvelles permanences sans RDV de 9h45 à 11h45 :

- 1^{er} mardi du mois : Plogoff
- 2^{ème} mardi du mois : Beuzec-Cap-Sizun
- 3^{ème} mardi du mois : Goulien
- 4^{ème} mardi du mois : Plouhinec



La loi « Climat et résilience » du 22/08/2021 a posé le principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Objectifs : ralentir et compenser l'artificialisation des sols en FRANCE en encourageant la mobilisation des surfaces déjà artificialisées et en promouvant la densification et l'utilisation des locaux existant.

Et dans le même temps... la ville de PLOUHINEC... en pleine folie des grandeurs... décide de faire sortir de terre 2 énormes bâtiments au bourg, avec plus de 1400 m² d'emprise au sol. Pour ce qui est des espaces naturels, on repassera !

Nous tenons à vous rappeler que ce qui n'est qu'un simple transfert de la maison médicale actuelle (car aucun praticien supplémentaire n'est annoncé à l'heure où nous rédigeons) va coûter la bagatelle d'1,5 million d'euros ! Le bureau libre dans les locaux de Kergréac'h est la preuve concrète que le cruel manque de spécialistes sur notre territoire (de dentistes surtout) n'est pas lié à un problème de bâtiment mais bien à une pénurie de praticiens. La question de l'avenir de ces locaux reste par ailleurs un vaste point d'interrogation.

Il nous reste à espérer que la

construction d'un boulodrome couvert, équipement unique dans le secteur, puisse profiter à l'ensemble des joueurs de pétanque du Cap Sizun et d'ailleurs.

Pour PLOUHINEC ENSEMBLE, dernier bastion de l'opposition constructive,

Audrey BONNIZEC

Yves THOMAS

Marie-Cécile LAUTRÉDOU

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Avec l'arrivée de cette nouvelle année, c'est une page importante de la mandature qui se tourne, au cours de laquelle beaucoup aura été fait : rénovation énergétique des bâtiments, cale pour les bateaux à Poulgoazec, fin des travaux sur la RD784, reprise et enfouissement des réseaux sur Poulgoazec... pour ne parler que du plus important. Tout ceci avec un seul but, améliorer le confort et

la qualité de vie des habitants.

C'est désormais une nouvelle page qui s'ouvre et qui verra notamment le démarrage du projet de revitalisation du bourg, l'une des priorités de notre mandat et conformément à nos engagements de campagne.

Nous ne prenons personne au dépourvu ; nous avons dit en 2020 ce que nous ferions, et nous continuons donc fort logiquement

à tracer notre route.

Et c'est une équipe toujours aussi motivée, soudée et unie, qui reste à la barre pour mener ce projet à son terme.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2024.

► L'équipe majoritaire

Bienvenue à :

Inaé MENS02/11/2023
Véronique AVIHOUE04/11/2023
André AVIHOUE.....04/11/2023
Marie BIOLCHINI.....12/11/2023
Zack GUÉGUEN CLEMENTE RIBEIRO.....05/12/2023

Souvenirs de :

Thérèse HANY veuve L'HUILLIER21/10/2023
Odette BOULIC veuve MEYER27/10/2023
Marguerite CARIOU veuve MOALIC07/11/2023
Jeannine JUMEAU veuve CONTE.....12/11/2023
Simone JAFFRES veuve LE DOARE19/11/2023
Roger NORMANT01/12/2023
Sophie GOUZIEN épouse QUÉRÉ03/12/2023
Anne-Marie QUILLIVIC veuve LAUTRÉDOU07/12/2023
Elise GAUTIER veuve BERGERON11/12/2023
Adolphine LE LAY veuve LOURGOUILLOUX21/12/2023

Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.



Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC

Téléphone : 02 98 70 87 33

Fax : 02 98 74 93 31

E-mail : mairie@ville-plouhinec29.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h

